



Solidaires Fonction Publique - Cité Administrative - Salle syndicale
20 Quai Hippolyte Rossignol - 77010 MELUN CEDEX
tél : 06 58 63 21 24

MELUN, 16 novembre 2015,

DECLARATION LIMINAIRE

M Le Président,

En préambule, Solidaires Fonction Publique choqué par les événements survenus le 13 novembre tient à exprimer sa sidération, sa tristesse et sa solidarité avec les victimes et leurs proches après les attentats de Paris. Il exprime également sa gratitude envers l'ensemble des services publics mobilisés.

Solidaires Fonction Publique souhaite savoir si des mesures particulières sont prises pour assurer la sécurité des agents, en particulier dans les accueils et les lieux publics. Aujourd'hui, les Centres des Finances Publiques de la DDFIP connaissent une affluence importante liée en particulier à une échéance de la Taxe d'Habitation.

Par ailleurs, il n'est pas utile de rappeler la nécessité d'un état fort apporté par les différents corps et métiers des fonctionnaires. Au-delà, de l'application des règles de droits, ils assurent également un rôle de cohésion sociale absolument indispensable. L'actualité nous rappelle malheureusement ce manque.

Et pourtant, ce gouvernement s'acharne contre nous malgré « l'amour affiché » par le 1er Ministre.

D'une part, il passe en force le Parcours Professionnel des Carrières et Rémunérations dit PPCR qui n'a pas reçu l'approbation des syndicats représentant plus de 50 % des fonctionnaires contrairement à la loi de 2010. Sur ce point, Solidaires Fonction Publique ne peut que réitérer son opposition tant sur le volet rémunération, le peu octroyé étant auto-financé par les fonctionnaires eux-mêmes, que sur son volet mobilité qui se fera dans une très grande majorité des cas, au détriment du fonctionnaire.

D'autre part, la poursuite des suppressions d'emplois et tout particulièrement dans le Ministère des Finances devient insupportable : plus de 2 500 suppressions d'emplois envisagés. Ce Ministère absorbe 54 % des suppressions d'emplois quant il représente seulement 6% des fonctionnaires. Plus de 2 100 suppressions d'emplois sont prévues dans la seule DGFIP dont 39 à la DDFIP de Seine et Marne. Au-delà des incidences sur le quotidien des agents (notamment au regard de leurs conditions de travail particulièrement dégradées), cette perspective a également des incidences notamment au regard d'un sujet à l'ordre du jour, le RIAM.

Nous détaillerons un peu plus le sujet lorsqu'il sera abordé. Toutefois, Solidaires Fonction Publique tient à rappeler que les agents de la DDFIP se sont particulièrement impliqués pour que le RIAM perdure. Il faut savoir qu'avec plus de 200 rations par jour, le RIAM est une nécessité pour la Cité Administrative. Solidaires Fonction Publique constate que seule les agents de la DDFIP ne s'en préoccupe. Il serait temps que chaque administration de la Cité se sente un peu concerné. Ils ont le devoir de réunir régulièrement le Conseil d'Administration, le bureau, dans ce cadre, ne devant que mettre en œuvre les décisions de ce conseil. Ce n'est pas comme cela que ça se passe et trop de responsabilités reposent sur le bureau.

Comme évoquée précédemment, l'implication des agents de la DDFIP pose d'importantes difficultés dans leurs services. Leur absence importante de leur service, compte tenu notamment du changement de prestataire au RIAM, est de plus en plus mal supportée au regard de la pénurie de personnel que connaît la DDFIP. Solidaires Fonction Publique demande un véritable soutien tant de la Préfecture que des administrations concernées que la DDFIP ne peut supporter seule. Nous évoquerons en détail les différents soutiens attendus lorsque nous évoquerons ce point.

Je n'évoquerai pas dans cette liminaire les autres points à l'ordre du jour sauf à nous inquiéter de la persévérance de problème dans le Bat C. Encore tout récemment, un agent a fait un malaise et a été évacué. Il faut absolument en trouver l'origine.

M Le président, l'actualité nous impose d'apporter tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité du pays mais également pour apporter plus de cohésion sociale. Cela passe par apporter tous les moyens aux fonctionnaires tant directement qu'indirectement comme l'action sociale ou le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. Ces moyens sont actuellement très insuffisants.